INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accueillir	Accessibilité physique : • Possible pour les personnes en fauteuils dans les locaux de CQFD, possibilité aussi de mise en place de session adaptée : formation en distanciel, visioconférence, Moodle. • Possibilité de louer une salle conforme pour l'accueil des personnes à mobilité réduite Accessibilité à la communication : • Handicap auditif : IRSAM • Handicap visuel : URAPEDA Accessibilité à la connaissance et aux savoirs : • Accès au Moodle de l'OF le temps de la formation • Envoi des supports pédagogiques par mail • Formation en visioconférence
Accompagner	• Possibilité d'une aide à la compensation financièrement prise en charge par l'Agefiph pour les personnes bénéficiaires de la "Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)" ou en voie d'être reconnues • Aide de futur bénéficiaire à renseigner le dossier de demande à transmettre à l'Agefiph (apport de certains éléments nécessaires à l'instruction de ce dossier)
Former	• Adaptation de la durée • Adaptation du rythme • Adaptation des supports pédagogiques avec l'aide de partenaire si nécessaire • Intervention d'un tiers si nécessaire
Orienter	Cf. doc sur les partenaires insertion de la personne en situation de handicap *CQFD – Listes partenaires handicap* Contactez le Pôle Formation pour travailler à la mise en place de solutions pour adapter si possible la formation à votre situation.
Référent handicap	Tyda Sene 04 96 19 05 90 t.sene@cqfd.asso.fr

04 96 19 05 90
Bat C Résidence de l'Huveaune 1, Impasse des Tirailleurs
13009 Marseille
Enregistrement Préfecture n°93 13 13510 13
SIRET 418 667 655 00041 - APE : 9499Z